

Arbre de la laïcité à l'école de Ste Eanne

Article de la Nouvelle République du 12 décembre 2021

Laïcité, coopération, aimer, paix, confiance et autres mots trouvés collégialement par les élèves de Sainte-Eanne et collés sur un arbre fictif : à défaut de pouvoir planter l'arbre en raison d'une pluie battante, les élèves ont présenté le travail sur la laïcité effectué en amont. Patrice Auzuret, maire, a mis en lumière la laïcité « née de la Révolution française lorsqu'un décret a établi un régime de séparation entre l'Église et l'État le 21 février 1795 avec le libre exercice des cultes, mais cette valeur a mis du temps pour faire corps ». Le maire a fait une rétrospective de la naissance de la laïcité devant les élèves et la DDN. « C'est la Commune de Paris, une des insurrections françaises de 1871, qui la remet à l'ordre du jour. En plus de séparer l'Église et l'État, il s'agit alors de donner la possibilité de jouir de la liberté de conscience, considérée comme la première des libertés. La Commune de Paris a confirmé le décret de la Convention du 21 février 1795 ». Patrice Auzuret a évoqué Fernand Buisson, cofondateur et président de la Ligue des droits de l'homme, Jules Ferry, promoteur de l'école publique, laïque et obligatoire dès les années 1881-1882 en indiquant : « Nous avions prévu de fêter le 150e anniversaire de la Commune de Paris mais les travaux de la salle des fêtes et les conditions sanitaires nous ont conduits à renoncer ». Et d'insister sur les droits des femmes avec Louise Michel et l'origine de la notion d'autogestion des premières mesures sociales. Et de mettre en avant l'école française laïque « menacée par l'obscurantisme ». Michel Benoist, président délégué départemental de l'Éducation nationale, a indiqué : « Cet arbre n'est pas comme les autres. Il est le symbole de la laïcité, une des valeurs de notre nation au même titre que notre trilogie Liberté, Égalité, Fraternité. Comme le conseil municipal des enfants, l'arbre de la laïcité est un excellent apprentissage de la citoyenneté... L'enfant passera tous les jours devant cet arbre qui lui rappellera les valeurs fondamentales de la République. Cet arbre rappellera à tous que la République assure la liberté de conscience, qu'elle respecte toutes les croyances, que chacun est libre de croire ou ne pas croire ».



Les élèves ont travaillé sur l'arbre de la laïcité avec Karine Chiron-Loubière, la directrice.